



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

EB.AIR/WG.5/77  
24 mai 2004

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

ORGANE EXÉCUTIF DE LA CONVENTION SUR  
LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE TRANSFRONTIÈRE  
À LONGUE DISTANCE

Groupe de travail des stratégies et de l'examen  
(Trente-sixième session, Genève, 13-16 septembre 2004)

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA TRENTE-SIXIÈME SESSION**

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,  
et s'ouvrira le lundi 13 septembre 2004, à 15 heures

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Préparation de l'examen du Protocole sur les métaux lourds (EB.AIR/WG.5/2004/2; EB.AIR/WG.5/2004/3 et Add.1; EB.AIR/WG.5/2004/4).
3. Examen du Protocole sur les polluants organiques persistants (EB.AIR/WG.5/2004/1 et Add.1).
4. Préparation de l'examen du Protocole de Göteborg (EB.AIR/WG.5/2004/5; EB.AIR/WG.5/2004/7; EB.AIR/WG.5/2004/8).
5. Inventaires des émissions et assurance qualité des données (EB.AIR/WG.5/2004/9).

Les documents établis sous les auspices ou à la demande de l'Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance aux fins d'une distribution GÉNÉRALE doivent être considérés comme provisoires tant qu'ils n'ont pas été APPROUVÉS par l'Organe exécutif.

6. Échange d'informations et de technologie (EB.AIR/WG.5/2004/6; EB.AIR/WG.5/2004/8).
7. Stratégie de communication pour la Convention: vingt-cinquième anniversaire de la Convention.
8. Élection du bureau.
9. Questions diverses.
10. Adoption du rapport.

Pour accéder plus facilement au Palais des Nations, les membres des délégations qui ne sont pas munis d'une plaquette d'identité en cours de validité doivent s'inscrire auprès du secrétariat au plus tard le 27 août. Le formulaire d'inscription ainsi que les instructions à suivre pour le remplir sont disponibles sur Internet à l'adresse [www.unece.org/env/wgs](http://www.unece.org/env/wgs).

## NOTES EXPLICATIVES ET CALENDRIER PROVISOIRE

### **Point 1: Adoption de l'ordre du jour (lundi 13 septembre, après-midi)**

Le Groupe de travail devrait adopter l'ordre du jour de la session.

### **Point 2: Préparation de l'examen du Protocole sur les métaux lourds (lundi 13 septembre, après-midi)**

Le Groupe de travail des stratégies et de l'examen devrait évaluer les travaux menés pour préparer l'examen du Protocole sur les métaux lourds, en tenant compte des activités pertinentes menées dans le cadre de l'EMEP et du Groupe de travail des effets, ainsi que des initiatives prises dans ce domaine par la Communauté européenne et au niveau national ou international. Il devrait élaborer à l'intention de l'Organe exécutif une proposition concernant les travaux supplémentaires à entreprendre en vue de l'examen du Protocole, ainsi que les contributions nécessaires, notamment une éventuelle approche relative aux effets.

Le Groupe de travail sera saisi du rapport du Président du Groupe d'experts des métaux lourds sur la deuxième réunion du Groupe, qui a eu lieu les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2004 à Bruxelles (EB.AIR/WG.5/2004/3). Le rapport propose les éléments d'un plan de travail pour 2005-2006 à l'intention d'un éventuel groupe d'étude des métaux lourds. Le Groupe de travail sera également saisi des résultats de l'atelier scientifique et technique sur les métaux lourds (EB.AIR/WG.5/2004/2), qui a eu lieu les 17 et 18 novembre 2003 à Langen (Allemagne), ainsi que des résultats d'un atelier sur le mercure, tenu les 29 et 30 mars 2004 à Bruxelles (EB.AIR/WG.5/2004/3/Add.1). Il sera en outre informé de l'état d'avancement des travaux menés au Centre de coordination pour les effets (CCE) et au Centre de synthèse météorologique-Est (CSM-E) de l'EMEP.

Le Groupe de travail devrait examiner le projet de méthodes et procédures pour l'examen de la pertinence et de l'efficacité du Protocole sur les métaux lourds – évaluation de certaines valeurs limites, examen de propositions concernant l'ajout de nouveaux métaux lourds (EB.AIR/WG.5/2004/4) – et le transmettre à l'Organe exécutif à sa vingt-deuxième session, en même temps que les Parties au Protocole tiendront leur première réunion, du 29 novembre au 3 décembre 2004.

### **Point 3: Examen du Protocole sur les polluants organiques persistants (mardi 14 septembre, matin)**

Le Groupe de travail des stratégies et de l'examen devrait évaluer les travaux relatifs à l'examen du Protocole sur les polluants organiques persistants, notamment les informations relatives aux polluants qu'il est prévu de revoir dans le Protocole. À cet effet, il conviendra de tenir compte des activités pertinentes menées dans le cadre de l'EMEP et du Groupe de travail des effets, ainsi que des initiatives prises dans ce domaine par la Communauté européenne ou au niveau national. Le Groupe de travail devrait élaborer à l'intention de l'Organe exécutif une proposition concernant les travaux supplémentaires à entreprendre en vue de l'examen du Protocole ainsi que les contributions nécessaires.

Le Groupe de travail sera saisi de la contribution technique de l'Équipe spéciale des POP pour l'examen du Protocole (EB.AIR/WG.5/2004/1), établie par les coprésidents de l'Équipe spéciale, qui rend compte des discussions tenues lors des première et deuxième réunions (La Haye (Pays-Bas), 1<sup>er</sup>-3 mars 2004, Prague, 31 mai-3 juin 2004). Le rapport présente des résumés des dossiers révisés pour les réexamens prévus des dispositions du Protocole relatives aux substances, ainsi que les propositions de l'Équipe spéciale sur les conditions de la préparation des éléments techniques pour l'examen de l'efficacité et de la pertinence du Protocole, un projet de lignes directrices pour l'examen technique des dossiers de nouvelles substances et un projet de structure des rapports sur le réexamen ou la réévaluation des substances, comme demandé dans le Protocole. L'examen technique devrait permettre de déterminer s'il existe suffisamment d'informations pour estimer qu'une substance risque d'avoir des effets préjudiciables sur la santé de l'homme ou sur l'environnement du fait de sa diffusion atmosphérique transfrontière à longue distance.

**Point 4: Préparation de l'examen du Protocole de Göteborg  
(mardi 14 septembre, après-midi, et mercredi 15 septembre, matin)**

Le Groupe de travail des stratégies et de l'examen devrait poursuivre l'évaluation des travaux menés en préparation de l'examen du Protocole de Göteborg de 1999, notamment les progrès accomplis concernant la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique, ainsi que des polluants qui en sont responsables. Il fera également le bilan des travaux sur la pollution particulaire et décidera d'éventuelles mesures supplémentaires nécessaires. À cet effet, il conviendra de tenir compte des activités pertinentes menées dans le cadre de l'EMEP et du Groupe de travail des effets, ainsi que des initiatives prises dans ce domaine par la Communauté européenne ou au niveau national. Le Groupe de travail devrait présenter à l'Organe exécutif une proposition concernant les travaux supplémentaires à entreprendre en vue de l'examen du Protocole, ainsi que les contributions nécessaires.

Le Groupe de travail sera saisi du rapport sur les modèles d'évaluation intégrée (EB.AIR/WG.5/2004/5), dans lequel sont présentés les résultats de la vingt-neuvième réunion de l'Équipe spéciale des modèles d'évaluation intégrée, tenue à Amiens (France), du 10 au 12 mai 2004. L'Équipe spéciale a notamment examiné les premiers résultats des scénarios de référence devant être utilisés pour l'examen du Protocole de Göteborg.

Le Groupe de travail sera également saisi du rapport sur la progression des travaux concernant la réduction de l'ammoniac, y compris les résultats de la réunion tenue conjointement les 29 et 30 avril 2004, à Poznan (Pologne), par le Groupe d'experts de la réduction de l'ammoniac et le groupe agriculture et nature de l'Équipe spéciale des inventaires et des projections des émissions, avec notamment un atelier d'une demi-journée consacré aux émissions agricoles et aux options en matière de réduction dans les pays en transition (EB.AIR/WG.5/2004/7).

**Point 5: Inventaires des émissions et assurance qualité des données  
(mercredi 15 septembre, matin)**

À sa vingt-deuxième session, l'Organe exécutif a demandé au Président de l'Organe directeur de l'EMEP d'établir, en collaboration avec le Bureau de l'EMEP et le secrétariat, une note sur la communication des données sur les émissions, dans laquelle il traiterait

des questions relatives à l'assurance de la qualité et ferait des propositions pour améliorer la qualité des données (ECE/EB.AIR/79, par. 48 i)), et qu'il soumettrait au Groupe de travail des stratégies et de l'examen.

Le Groupe de travail devrait examiner les questions traitées dans la note du Président de l'Organe directeur de l'EMEP et décider des mesures à prendre (EB.AIR/WG.5/2004/9).

**Point 6: Échange d'informations et de technologie  
(mercredi 15 septembre, après-midi)**

Le Groupe de travail des stratégies et de l'examen devrait examiner les progrès réalisés en matière d'échange d'informations et de technologie et, notamment, se pencher sur les travaux intéressant les questions technico-économiques et les informations relatives aux mesures portant sur des produits destinés à réduire les émissions de composés organiques volatils (COV), de POP et de métaux lourds.

Il sera saisi du rapport sur l'état d'avancement de la mise au point d'une base de données technico-économiques (EB.AIR/WG.5/2004/8), dans lequel seront présentés les résultats des deux dernières réunions du comité directeur du Groupe d'experts des questions technico-économiques, tenues à Angers (France) les 9 et 10 octobre 2003 et à Paris le 18 juin 2004.

Le secrétariat informera le Groupe de travail des progrès accomplis concernant le projet de renforcement des capacités en matière de gestion de la qualité de l'air et d'application des technologies de combustion du charbon propres en Asie centrale dans l'optique de l'application de la Convention et de ses protocoles, projet financé par le Compte pour le développement de l'ONU.

Il fournira également des renseignements sur les problèmes liés à la ratification et à l'application des protocoles sur les POP et les métaux lourds ainsi que du Protocole de Göteborg dans les pays en transition, renseignements obtenus au moyen d'un questionnaire et présentés par la Fédération de Russie à la vingt-deuxième session de l'Organe exécutif (EB.AIR/WG.5/2004/6). Le Groupe de travail devrait examiner ces renseignements et décider des mesures à prendre.

**Point 7: Stratégie de communication pour la Convention: vingt-cinquième anniversaire de la Convention  
(mercredi 15 septembre, après-midi)**

Le Groupe de travail voudra peut-être poursuivre l'examen de l'application des recommandations formulées par l'atelier sur une stratégie de communication pour la Convention en instituant une équipe spéciale ou un groupe d'experts ou encore dans le cadre d'un réseau d'experts ou en organisant d'autres ateliers, ainsi que différentes questions de sensibilisation concernant notamment l'éventuelle mise en place d'un forum mondial sur la pollution atmosphérique.

Il sera informé des préparatifs en cours pour la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la Convention. Le secrétariat fournira également des renseignements sur les activités menées pour améliorer le site Web de la Convention.

**Point 8: Élection du bureau  
(mercredi 15 septembre, après-midi)**

Le Groupe de travail doit élire ses vice-présidents pour 2004-2005.

À sa trente-cinquième session, il a reconduit M<sup>me</sup> K. SCAVO (États-Unis), M<sup>me</sup> N. KARPOVA (Fédération de Russie) et M. J. SLIGGERS (Pays-Bas) dans leurs fonctions de vice-président (EB.AIR/WG.5/76, par. 76), et a élu un nouveau vice-président, M. P. JILEK (République tchèque).

**Point 9: Questions diverses  
(jeudi 16 septembre, après-midi)**

Au moment de la rédaction du présent document, le secrétariat n'avait aucune question à proposer au titre de ce point de l'ordre du jour.

|  |
|--|
| <p>Un séminaire informel sur la pollution atmosphérique dans les pays en transition aura lieu le jeudi 16 septembre, à 10 heures, avec la participation de représentants de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de représentants de pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale. Ce séminaire peut également être l'occasion de poursuivre des discussions informelles sur les questions abordées au point 6 de l'ordre du jour concernant les pays en transition.</p> |
|--|

**Point 10: Adoption du rapport  
(jeudi 16 septembre, après-midi)**

Selon l'usage, le Groupe de travail adoptera le rapport de la session.

-----